

Microcrédits et besoins de survie des ménages ruraux au Tchad : analyse de l'impact du dispositif de microcrédit sur l'économie locale dans la province de Mayo-Kebbi Ouest

Catin NGUEABAYE*, Gertrude NDEKO** et Aristide EWAMELA***

Résumé

Les microcrédits sont des petits crédits délivrés par les établissements de microfinance. L'objectif de cette étude est d'évaluer le développement organisationnel et socio-économique des ménages ruraux à travers la microfinance dans la province de Mayo-Kebbi Ouest (Tchad). Elle consiste en une recherche documentaire, des entretiens avec les organisations paysannes, le personnel des Organisations Non Gouvernementales, des services étatiques, les entrepreneurs privés et une observation directe. Les fréquences des manifestations des faits servent à l'élaboration des graphiques. Les résultats obtenus permettent de montrer que le Tchad s'est engagé dans la libéralisation des échanges économiques qui a suscité la récupération des projets étatiques par d'autres acteurs comme les Établissements de Microfinance (EMF), le soutien des besoins de financement pour des projets producteurs de revenus, la mise à contribution la solidarité villageoise pour répondre aux besoins de survie et d'investissement par les ménages ruraux. Cette solidarité résout la question de travail qui reste un facteur de production non négligeable. Des tontines de travail aident à expédier des travaux de grande envergure. Mais, il subsiste la question de capital. En ce sens, il est permis de douter de la rentabilité des projets. Le développement de telles activités renferme les risques de dépendance et d'appauvrissement des populations. En vue d'assurer une visibilité de nature à promouvoir une autonomie économique, des préalables s'imposent.

* Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines, Université Marien NGOUABI, République du Congo. E-mail : ncatin@yahoo.fr

** Chaire UNESCO en Sciences de l'Éducation pour l'Afrique Centrale, Université Marien Nguabi, République du Congo. E-mail : gertrudendek@yahoo.fr

*** Université Marien Nguabi, E-mail : beairstide2088@gmail.com

Mots-clés

Établissements de Microfinance, Activité génératrice de revenus, Ménages ruraux, Mayo-Kebbi Ouest, Développement socio-économique.

Abstract

The microcrédits are small appropriations delivered by the establishments of microfinance. The objective of this study is to evaluate the organisational and socio-economic development rural households through the microfinance in the province of Mayo-Kebbi WESTERN (CHAD). It consists of an information retrieval, discussions with the country organizations, the personnel of the Nongovernmental Organizations, of the official services, the private contractors and an observation. The frequencies of the manifestations of the facts are used for the development of the graphs. The results obtained make it possible to show that Chad engaged in the liberalization of the economic exchanges which caused the recovery of the official projects by other actors like the Establishments of Microfinance (EMF), the support of the needs for financing for producing projects of incomes, the setting with contribution village solidarity to meet the needs for survival and investment by the rural households. This solidarity solves the question of work which remains a considerable factor of production. Protective sackings of work help to dispatch work of great scale. But, there remains the question of capital. In this direction, it is allowed to doubt the profitability of the projects. The development of such activities contains the risks of dependence and impoverishment of the populations. In order to ensure a visibility likely to promote an economic autonomy, preconditions are essential.

Key words

Establishments of Microfinance, Generating activity of incomes, Rural ouseholds, Mayo-Kebbi Western, Socio-economic Development.

Introduction

Dans ses efforts de lutte contre la pauvreté et dans le cadre de l'autonomisation des populations par l'élargissement de l'accès des pauvres et particulièrement des femmes aux ressources financières, le

gouvernement du Tchad a identifié la microfinance comme un des instruments pouvant permettre d'atteindre cet objectif. L'organisation du secteur de la microfinance est devenue une préoccupation pour l'État et les partenaires au développement. Ce constat est justifié par le fait que ce secteur a été l'objet, depuis une décennie, d'une attention particulière qui a conduit à l'élaboration d'un document de Stratégie Nationale de Microfinance (SNMF, 2009) et à l'établissement d'un programme d'appui à la mise en œuvre de cette stratégie, le PROMIFIT. En effet, l'élaboration de cette Stratégie Nationale se justifie par l'importance du secteur dans la réduction de la pauvreté d'une part et la nécessité pour les acteurs d'avoir une vision claire et une démarche concertée pour en assurer un développement harmonieux d'autre part. Car, pour le gouvernement tchadien et les acteurs concernés par ce secteur, la microfinance est un instrument qui, bien utilisé, contribue à la réduction de la pauvreté en favorisant l'accès des couches défavorisées au financement de leurs activités.

Pour ce faire, la Stratégie Nationale de la Microfinance s'est fixée comme objectif général de Construire au Tchad un secteur de la microfinance viable et pérenne, où les populations les plus pauvres accèdent de façon durable à des produits et services financiers adaptés à leurs besoins afin d'améliorer leurs conditions de vie. Comme objectifs spécifiques, la SNMF s'est fixé : améliorer l'environnement et le cadre institutionnel pour permettre le développement des activités de la microfinance ; accroître l'accès des pauvres et des populations à faibles revenus aux produits et services financiers à travers les EMF ; renforcer l'articulation entre les banques et les EMF, et favoriser l'émergence et le développement local de prestataires qualifiés en microfinance. C'est ainsi que la microfinance a bénéficié de la création d'un ministère qui lui était exclusivement dédié. En effet, il a été créé en 2006 dans le gouvernement du Tchad le Ministère de la Solidarité et des Micro crédits. Moins d'une année plus tard, ce département a été transformé à la faveur d'un remaniement du Gouvernement en Ministère du Développement Associatif, des Microcrédits et de la Lutte contre la Pauvreté. En avril 2008, ce ministère est devenu un Secrétariat d'État chargé de la Microfinance et de la Lutte contre la Pauvreté au sein du Ministère de l'Économie et du Plan. Ce ministère est chargé de définir et de mettre en œuvre la politique et la stratégie de la microfinance. Sur le plan institutionnel, l'on observe d'importantes

mutations ayant abouti à la création de ce Secrétariat d'État à l'Économie et au Plan chargé de la Micro finance et de la Lutte contre la Pauvreté. Cela dénote de la volonté du Gouvernement de faire de la microfinance un des instruments de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de réduction de la pauvreté II (SNRP II). De par l'exigence de la CEMAC qui a en premier lieu reconnue son importance, et surtout réglementé sa mise en œuvre, la microfinance a aussi bénéficié au Tchad d'une Cellule Technique chargé des Établissements de Microfinance. Cette cellule a été créée en 2002 par arrêté n°293/MF/SE/DG/2002. Il s'agit d'une cellule technique chargée notamment du suivi et de la supervision des Établissements de Microfinance. En matière de supervision, la cellule a pour tâche d'effectuer les missions de vérification, de l'organisation et du fonctionnement effectif des EMF. La Cellule Technique est composée de cinq membres ayant des qualifications bien précises.

De plus, on note la présence de l'association Professionnelle Tchadienne des Établissements de Microfinance (APT-EMF), qui est une autre exigence de la réglementation CEMAC. Elle a été créée au Tchad le 23 novembre 2002 par six structures qui sont l'URCOOPEC, l'UCEC, le Projet d'Appui au Réseau des Coopératives d'Épargne et de Crédit (PARCEC), Volunteers in Technical Assistance Tchad (VITA), l'Association pour le Développement de l'Épargne et du Crédit (ASDEC), et le Centre d'Études pour la Promotion et la Rentabilisation des Initiatives Communautaires (CEPRIC) lors d'une assemblée générale constitutive. L'APT-EMF sert d'interface entre les autorités monétaires, les bailleurs de fonds et les EMF. Elle est composée des organes suivants : l'assemblée générale, le comité de coordination et le comité de surveillance. En 2008, le nombre des membres de l'Association s'élevait à 193 sur 205 EMF (L. Guemdje, 2008, p. 3). Différents partenaires au développement ont également accompagné le Tchad dans l'encadrement de la Microfinance comme outil de lutte contre la pauvreté. Il s'agit, entre autres, de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement (BAD), du PNUD, du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), l'USAID, de la Banque Islamique de Développement (BID), de l'Union Européenne (UE), de l'Agence Française pour le Développement (AFD), de la KfW, de la Coopération Suisse, des ONG (la SWISSAID, Intermon - OXFAM, CARITAS SUISSE, etc.) (Stratégie Nationale de la

Microfinance 2009-2013, p. 18). Ainsi toutes ces initiatives nationales en conformité avec la réglementation de la microfinance au niveau sous régionale montrent à suffisance l'importance accordée au Tchad.

Cependant, relevons qu'au Tchad, le secteur de la microfinance a globalement connu un très faible développement et les institutions de microfinance existantes présentent un niveau de performance générale très limité. Ceci s'explique essentiellement par un déficit d'appui technique au secteur de la microfinance tchadienne en comparaison avec d'autres pays d'Afrique. Ce qui se traduit par des difficultés récurrentes, notamment une mauvaise gouvernance exercée par des élus peu formés, un contrôle interne souvent défaillant, ou encore une gestion des crédits peu professionnelle et un système d'information de gestion inadéquat.

Toutefois, l'accès à un système financier qui fonctionne bien peut contribuer efficacement à l'émancipation des personnes, en particulier des pauvres, sur le plan économique et social. Ainsi, cette émancipation leur permet de mieux s'intégrer à l'économie de leur pays et de contribuer à son développement. Bien que plusieurs facteurs continuent à limiter l'impact des microcrédits sur les conditions de vie des bénéficiaires, le microcrédit est considéré comme un outil de la lutte contre la pauvreté (Yitamben, 2004).

Il est alors important de le mettre en relief avec les possibles résultats provoqués. Se pencher sur les questions relatives à l'impact du dispositif de microcrédit sur l'économie locale, nous renvoie à nous intéresser aux possibles changements qui découlent de l'utilisation du microcrédit comme outil de développement. Apprécier l'impact du microcrédit nous amène aussi à ne pas perdre de vue le concept développement. Par ailleurs, réaliser cette étude est une manière de faire « une estimation de la valeur, un degré et/ou des conditions de changements associés à une intervention » (Soko, 2009, p. 207). Pour beaucoup, l'impact du dispositif de microcrédit ne peut que se mesurer à partir des conditions de vie des bénéficiaires. Ainsi pour mieux mesurer l'impact du dispositif de microcrédit sur l'économie locale, il faut adopter une approche qui peut permettre d'apprécier l'impact positif et/ou négatif, puis faire un croisement afin de déterminer la tendance réelle de l'impact.

Après avoir posé le cadre théorique, la problématique et ses hypothèses, cette contribution mettra en lumière le cadre et méthodologique utilisé et les résultats obtenus.

1. Cadre théorique

Il nous semble opportun de présenter quelques paradigmes sociologiques qui sont employés pour saisir et rendre compte le développement socioéconomique de la province de Mayo-Kebbi Ouest par les microcrédits. Il s'agit de la théorie de l'individualisme méthodologique, la théorie de l'habitus chez Bourdieu, de la théorie de l'ethnométhodologie de Harold Garfinkel et de la théorie de l'actionnalisme d'Alain Touraine.

La théorie de l'individualisme méthodologique stipule que l'investissement des ménages bénéficiaires de crédit se fait selon des visées de chacun d'eux et les fins qu'ils s'assignent. Parler de résultats ne signifie pas simplement comptabiliser les bénéfices réalisés mais aussi et surtout, percevoir à travers ces réalisations les projections des acteurs, même si, croit-on, tous visent la maximisation des profits et la minimisation des coûts. En effet, avant de contracter le crédit, les bénéficiaires choisissent individuellement la manière dont ils souhaitent investir les fonds du crédit. Leur rationalité peut être constatée à partir de l'orientation souhaitée et surtout les conséquences qui en découlent. Étant donné qu'il s'agit d'une entreprise dont la réussite dépend de l'organisation de la personne, les bénéficiaires ont souvent une idée claire sur ce qu'ils veulent. Il s'agit par exemple du fait d'investir le fonds pour l'achat des terrains, ou simplement dans la gestion des problèmes quotidiens de la famille.

La perspective théorique de l'habitus de Pierre Bourdieu semble aussi pertinente pour cette étude, lorsqu'il définit l'habitus comme « l'ensemble des manières de faire, de voir, d'agir, bref, l'ensemble des dispositions inculquées, intériorisées par les individus et tels qu'ils tendent à les reproduire en les adaptant aux situations dans lesquelles ils se trouvent » (P. Bourdieu, 1980, p. 88-89). Le concept de l'habitus revient à reconsidérer la théorie de la motivation, la nature des liens sociaux et les pratiques sociales, à surmonter le dilemme entre le déterminisme et la liberté. Son utilisation non critique pourrait conduire à renforcer les interprétations à caractères déterministes. Pour

Bourdieu, les individus placés dans les conditions similaires ont la même vision de la situation, la même notion de ce qu'on doit faire ou comment se comporter, leurs *habitus* sont très proches parce qu'ils ont subi les mêmes processus de socialisation. Par contre, ce n'est pas parce qu'on est dans le même groupe social que nos *habitus* sont totalement identiques. Chaque personne est confrontée dans sa vie à des expériences sociales différentes. Cela est perceptible dans la province de Mayo-Kebbi où il y a des ménages ruraux moins aisés et des ménages ruraux mieux aisés. Dans une même coopérative ou dans un même village, on peut recevoir un crédit d'un même montant, mais on ne les utilisera pas ou on ne réussira pas de la même manière avec ce crédit. C'est ce qui explique d'ailleurs nombre de succès ou d'échecs.

La théorie de l'ethnométhodologie d'Harold Garfinkel permet de mieux appréhender cette réalité sociale déclinée à travers la problématique de l'étude. Dans le cadre de cette étude, l'approche ethno-méthodologique constitue un cadre d'analyse des processus de gestion des microcrédits par les ménages bénéficiaires (« leurs actions pratiques »).

La théorie de l'actionnalisme d'Alain Touraine (1965) sert à la compréhension de la raison d'être des modèles sociaux de conduite qui sont construits par un sujet historique à partir de la situation de travail. Cette théorie permet de comprendre comment les microcrédits mettent en présence des acteurs sociaux, issus des familles et communautés différentes et les institutions de microfinance dans des optiques de la recherche d'un développement socio-économique. L'intervention sociologique dans le cadre de cette étude vise à analyser le changement social visé par les bénéficiaires des microcrédits afin de mieux comprendre le sens de leurs actions collectives et les rapports sociaux qu'ils entretiennent. En effet, la démarche « actionnaliste » de Touraine s'insère dans la logique de la recherche de la compréhension de l'action sociale, en termes des mouvements sociaux des bénéficiaires des microcrédits ainsi que les relations de conflits, d'antagonisme, ou des dysfonctionnements qui se produisent le cas échéant. La théorie actionnaliste cadre parfaitement avec l'analyse des capacités du paysannat du Mayo-Kebbi Ouest à agir sur lui-même, pour créer les conditions idoines de développement socio-économique (historicité) et à l'accumulation de la richesse. L'autonomie financière et

organisationnelle des ménages ne peuvent être que les fruits des actions réflexives des ménages ruraux.

2. Problématique et hypothèses

Il a été établi que la meilleure manière d'apprécier l'impact positif du microcrédit c'est porter une attention particulière sur le mode de vie avant et après le recours au microcrédit (Ndongo, 2010). Partant de nombreux travaux dans ce domaine, on a pu se rendre compte que le dispositif de microcrédit a un impact vérifiable sur l'économie locale. Bien que les exemples soient innombrables, on ne peut s'empêcher de citer l'exemple de la Grameen bank. Une expérience qui a illustré « la revanche » des couches vulnérables sur la pauvreté. Comme Ndongo, Yunus met au centre de son analyse le caractère essentiel de l'impact qui se résume à cette aptitude à prendre en charge les besoins vitaux de la vie quotidienne. Il est favorable pour l'auto-emploi en ce sens que le microcrédit peut offrir une sorte d'indépendance aux pauvres. C'est d'ailleurs à ce niveau que l'on se penchera pour contextualiser la microfinance dans le Mayo-Kebbi Ouest. En s'appuyant sur l'Union des Clubs d'Epargne et de Crédit, la province du Mayo-Kebbi apparaît comme une référence dans le domaine de la microfinance. De ce fait, en plus d'avoir une bonne organisation, il y a un bon engouement autour du microcrédit.

Par contre, il existe quelques facteurs défavorables à la demande mais aussi à la capitalisation des avantages du microcrédit, entre autres :

- les barrières culturelles et sociales qui empêchent les femmes d'accéder aux services financiers ;
- le nombre élevé de personnes analphabètes en français, particulièrement en milieu rural, et la non traduction des documents financiers en langues locales qui contribuent à exclure certaines personnes ;
- l'absence de points de services financiers dans de nombreuses localités contribuant ainsi à l'exclusion des populations à cause de la situation géographique ;
- le nombre de personnes vivant dans une insécurité alimentaire qui favorise l'exclusion financière à cause du niveau de revenus ;
- les changements climatiques ayant un impact sur le développement des activités agricoles ;

- l'instabilité des EMF et leur inadaptation aux besoins des populations cibles ;
- la faible organisation des populations à la base en structures de développement ;
- les conditions d'accès aux crédits fixés par les prestataires de services financiers telles que les garanties et les procédures qui sont autant de contraintes excluant les populations pauvres des crédits ;
- le manque d'intérêt et les conditions difficiles pour le financement des produits agricoles ;
- le faible développement des produits d'assurance pour faciliter l'accès au financement des nombreuses activités jugées risquées par les prestataires de services financiers ;
- la présence des usuriers dans le secteur ;
- l'anarchie dans le développement et la croissance des transferts d'argent.

Cela constitue une préoccupation fondamentale qui conduit à l'interrogation au travers les questions de recherche suivantes dont l'une principale et les trois autres secondaires.

Au regard de toutes ces réalités, le développement organisationnel, socio-économique des ménages ruraux peut-il être possible à travers la microfinance ? Cette question principale appelle d'autres questions secondaires : l'offre de la microfinance telle qu'elle existe est en adéquation avec les besoins des ménages de la Province du Mayo-Kebbi Ouest ? Comment les ménages ruraux orientent les microcrédits vers des secteurs d'investissement ? Quel est l'impact de l'encadrement étatique national et local sur les dynamiques de la microfinance ?

La problématique ainsi énoncée implique comme hypothèse principale : le développement organisationnel et socio-économique des ménages ruraux pourrait être possible à travers la microfinance. Les hypothèses secondaires sont formulées ainsi qu'il suit : l'offre de la microfinance ne serait pas en adéquation avec les besoins des ménages de la Province du Mayo-Kebbi Ouest ; les ménages orienteraient le microcrédit vers les secteurs d'activité telle que l'agriculture et l'élevage ; l'impact de l'encadrement étatique national et local sur les dynamiques de la microfinance serait faible.

En posant ainsi le problème et les hypothèses, l'objectif poursuivi ici est d'évaluer le développement organisationnel et socio-économique

des ménages ruraux à travers la microfinance dans la province de Mayo-Kebbi Ouest, au Tchad.

3. Méthodologie

3.1. Participants, outils et techniques de collecte des données

Dans le dessein d'analyser l'impact du dispositif de microcrédit sur l'économie locale dans la Province de Mayo-Kebbi Ouest, cette étude a porté sur 307 personnes enquêtées.

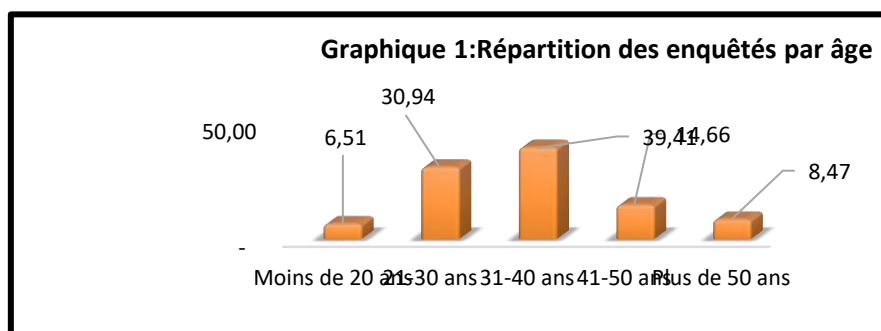
Elle a été effectuée grâce à la recherche documentaire réalisée dans plusieurs centres documentaires afin de s'imprégner des données secondaires nécessaires pour les analyses. À cet effet, en plus du centre documentaire universitaire (Congo), la recherche documentaire s'est poursuivie au Tchad, notamment à Ndjamena et dans les grands centres urbains de la province du Mayo-Kebbi. Cette recherche a permis d'examiner les documents disponibles sur le sujet, comme le précise Jean-Claude Combessie (2007, p. 24-32) : « dans toute recherche, les sources documentaires peuvent fournir à la fois des informations complémentaires et une diversification des éclairages ». La recherche documentaire a été appuyée par une série d'entretiens enregistrés à l'aide d'un magnétophone et d'un téléphone androïde pour garantir une grande fidélité dans la transcription des données. Ces entretiens ont été effectués à l'aide d'un guide d'entretien. Enfin, l'observation directe ou participante a permis de comprendre les dynamiques locales en fonction du temps.

L'analyse de contenu a été utilisée après transcription des verbatims. Par ailleurs, les fréquences ont servi à l'élaboration des figures par Microsoft Excel.

4. Résultats

4.1. Caractéristiques sociodémographiques

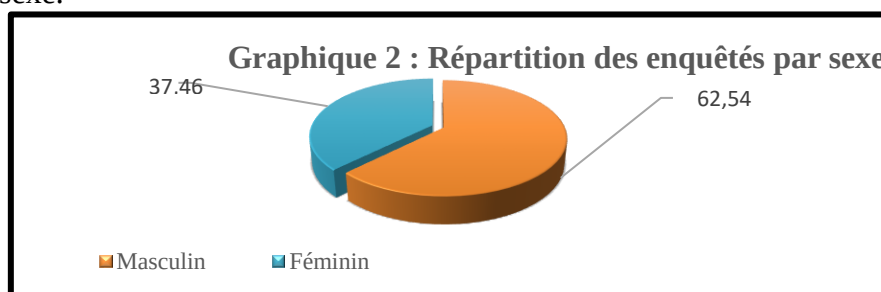
Le graphique 1 illustre la répartition des enquêtés respectivement par âge.



Source : Auteurs, enquête de terrain, 2018.

Il ressort du graphique relatif à la répartition des enquêtés selon l'âge que la majorité de la population enquêtée appartient à la tranche d'âge de 31-40 ans (39,41%), suivie par celle dont l'âge oscille entre 21 et 30 ans (30,94%), celle dont la tranche d'âge est de 41-50 ans (14,66%), celle âgée de plus de 50 ans (8,47%) et celle dont la tranche d'âge est de moins de 20 ans (6,51%).

Le graphique 2 illustre la répartition des enquêtés respectivement par sexe.

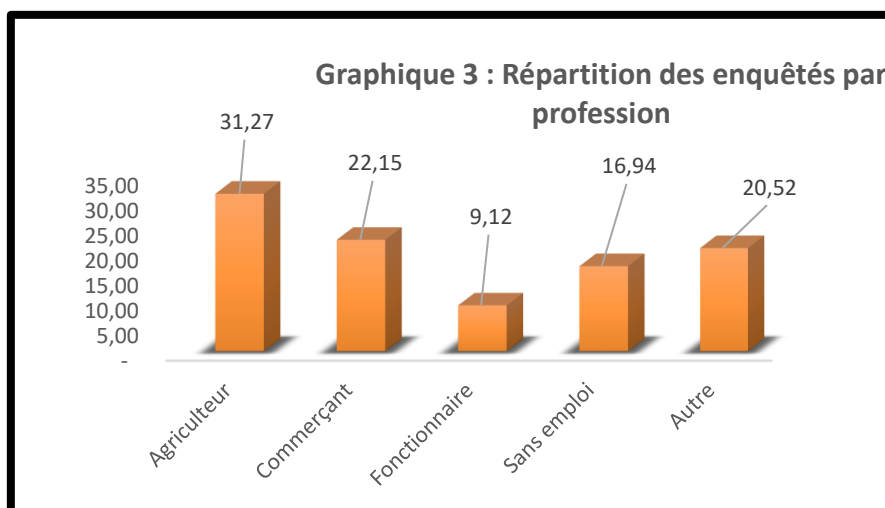


Source : Auteurs, enquête de terrain, 2018.

Les femmes ayant répondu à l'enquête sont au nombre de 115 contre 192 hommes. En outre, la variable sexe influe sur le choix d'activité selon que l'on se place dans une optique de division sexuelle ou sociale du travail, indice de continuité et d'innovation.

4.2. Profil professionnel des sujets

Les sujets ont été répartis par profession comme il est présenté dans le graphique 3 ci-après.



Il ressort de l'analyse de ce graphique que 31,27% des personnes interrogées sont des agriculteurs, 22,15% sont commerçants, 20,52% exercent autres choses, 16,94% sont sans emploi et 9,12% sont des fonctionnaires. À Léré, les paysans ayant bénéficié de crédit investissent plus dans les activités pastorales. Faute de moyens conséquents pour bien exercer son métier, un Technicien d'élevage interrogé contracte le crédit auprès du Club d'Epargne et de Crédit de Léré pour s'approvisionner en médicaments essentiels pour ses activités :

Ils (CEC) m'octroient le crédit, cela me permet de réaliser mes activités. En plus de soigner les bétails personnellement, je vends aussi les médicaments en détail aux intéressés. Grâce à l'aide CEC, je réinvesti les bénéfices dans d'autres activités (agriculture et élevage) (entretien réalisé à Léré 2018).

Conscient de la valeur marchande dans le secteur de l'élevage, disposer d'un service vétérinaire constitue un gage de sécurité pour la préservation de la richesse pastorale.

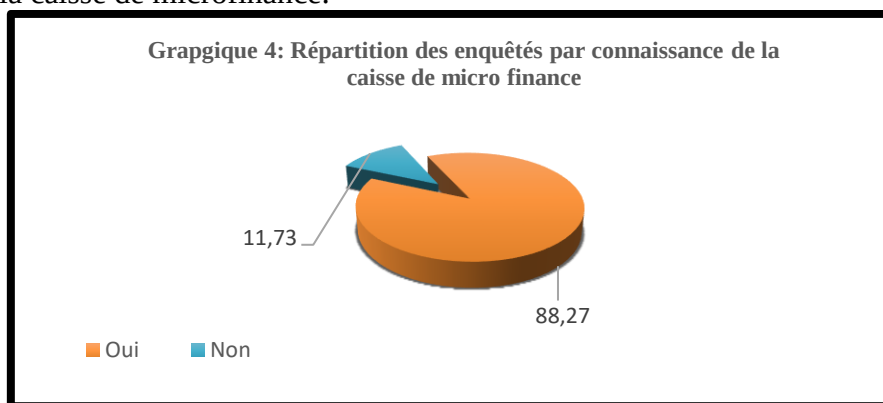
À Berlian, une localité au nord de Léré, les investissements vont régulièrement dans le domaine agricole, pastoral et l'aménagement de l'habitat. Dans cette localité, le microcrédit est vital pour les différentes activités comme l'a évoqué un enquêté en ces termes :

J'ai payé les bœufs d'attelage avec ça... j'ai réussi, j'ai pris la charrue... j'ai réussi aussi, et même la maison que vous voyez là (d'un signe de la main, l'enquêteur indexe la maison en question), c'est aussi avec l'argent du crédit que j'ai pu finaliser les travaux. Dans tous les domaines, toutes mes réalisations avec les fonds du crédit sont positives (entretien réalisé à Berlian 2018).

Toujours dans la même localité, une autre femme bénéficiaire manifeste avec enthousiasme sa satisfaction par rapport aux avantages du microcrédit. C'est à partir de là qu'elle s'est mise à relater sa propre expérience, « lorsque j'ai pris mon crédit, j'ai dans un premier fait le stock d'arachide. Ensuite j'ai mis aussi de côté l'argent pour la scolarisation des enfants » (entretien réalisé à Berlian 2018). Ces résultats sont révélateurs de la priorité accordée à l'investissement dans les activités agro-pastorales. Ils sont attribuables à l'alimentation qui constitue l'un des besoins prioritaires.

4.3. Connaissance de la microfinance

Le graphique 4 présente la répartition des enquêtés par connaissance de la caisse de microfinance.



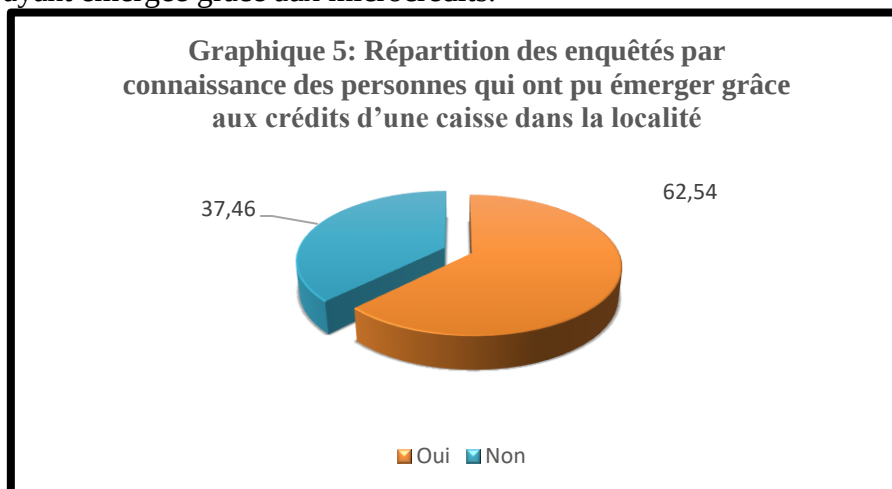
Source : Auteurs, enquête de terrain, 2018.

La répartition des 307 enquêtés par leur connaissance de la caisse de microfinance montre qu'une grande partie d'entre eux a connaissance de cette caisse à plus de 88% contre 11,73% qui affirment ne pas la connaître. Cela est dû à la découverte précoce des habitants de cette localité dans le contexte de la mise en œuvre de la microfinance

implantée dans la zone. Ces résultats sont renforcés par la connaissance de l'existence des établissements de microcrédit dans cette province.

4.4. Microcrédits et émergence des acteurs

Le graphique 5 indique la connaissance des enquêtés des personnes ayant émergé grâce aux microcrédits.

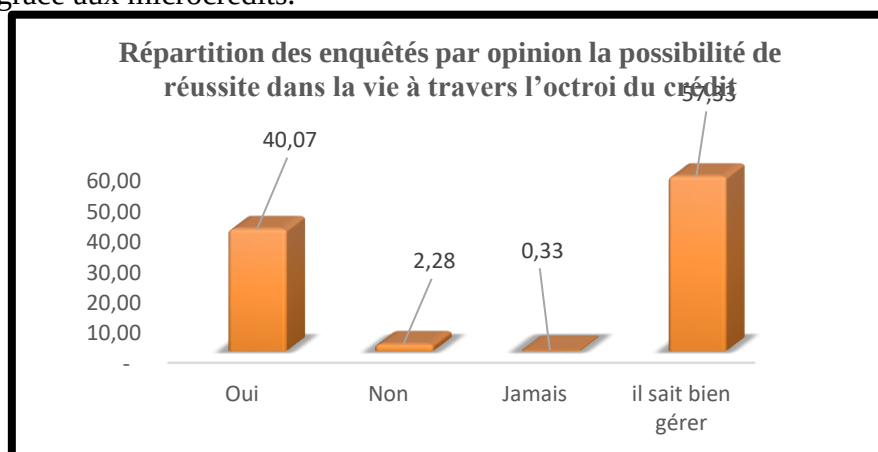


Source : Auteurs, enquête de terrain réalisée août 2018.

À travers ce graphique, l'on constate que la majeure partie des enquêtés connaissent au moins une personne qui a émergé grâce aux crédits d'une caisse dans la localité, soit 62,54% pour pourcentage contre 37,46% de ceux qui en ignorent. Ceci peut pousser à croire que les avis peuvent être objectifs. D'ailleurs, un bénéficiaire à Pala révèle qu'il a finalisé la toiture d'une maison grâce à sa première souscription au microcrédit 1998, a acheté un bœuf d'attelage suite à la seconde souscription et a validé seize souscriptions du microcrédit. Par ailleurs, habituellement le bénéficiaire investit plus le crédit pour les travaux champêtres. À cela, il faut ajouter la prise en charge familiale dans les cadres sanitaire et éducatif. Le plus important reste le mode d'organisation au centre duquel la planification doit être considérée comme une nécessité. Sur un ton de satisfaction, ce paysan aux multiples souscriptions révèle que :

Chaque année quand je prends le crédit, prioritairement je m'occupe dans un premier temps sur les travaux champêtres, puis la santé de ma famille et enfin la scolarisation de mes enfants. La réalisation de ces besoins ne se fait pas au même moment, c'est la raison pour laquelle les travaux champêtres restent la priorité. À part les problèmes de santé, la scolarité se situe dans un espace temporel connu donc sa planification est facile (entretien réalisé dans la ville de Pala en août 2018).

Le graphique 6 représente les opinions des sujets relatifs à la réussite grâce aux microcrédits.



Source : Auteurs, enquête de terrain réalisée août 2018.

Au regard de ce graphique, on remarque que les opinions des enquêtés sont plus favorables à l'idée que le crédit permet à quelqu'un de réussir dans sa vie que ceux qui la nie (40,07% Vs 2,28%). Cette réussite est liée à la bonne gestion des fonds du crédit comparativement à la mauvaise gestion desdits fonds (57,33% Vs 0,33%). La bonne gestion est déterminée par l'investissement dans les activités agricoles, pastorales et l'aménagement de l'habitat tandis que l'investissement dans le commerce représente beaucoup de risque. Il convient de souligner qu'une femme a attribué les échecs que la plupart des clients rencontrent à la mauvaise organisation.

Toutefois, il existe des bénéficiaires qui ont réussi des réalisations remarquables à mettre sur le compte du microcrédit. À cet effet, un tenancier d'un bar, trois mois après son adhésion à l'UCEC a bénéficié d'une aide qui lui a permis de racheter le terrain sur lequel il tient son

bar. Ce microcrédit a fait de lui le propriétaire du terrain et ses activités prospèrent. Par ailleurs, d'autres crédits lui ont permis de diversifier ses activités. Pour ce client, malgré qu'il a rencontré quelques difficultés avec la CEC (Caisse d'Epargne et de Crédit), il reconnaît le rôle joué par le microcrédit dans la prospérité de ses affaires, « le CEC m'a beaucoup aidé, je remercie beaucoup CEC. Aujourd'hui je n'ai pas fini de solder le crédit en cours (le 4^e), mais si jamais ils décident d'arracher, je ne vais pas me révolter. Le CEC a fait beaucoup pour moi » (entretien réalisé à Pala 2018). Pour un autre client de l'UCEC de Pala, sa manière de voir le microcrédit est sans équivoque :

Le crédit rend service, ça nous aide. Si je peux m'expliquer, c'est à travers ce crédit que j'ai acheté mes bœufs, j'assure l'alimentation de ma famille et la scolarisation de mes enfants. Bref, le crédit me permet de prendre en charge les besoins essentiels de ma famille (entretien réalisé à Pala 2018).

L'enquête loue les mérites du microcrédit en s'appuyant uniquement sur cas, c'est-à-dire, sa condition de vie. Sans l'aide de l'UCEC, il n'aurait pas réussi la plupart de ses réalisations et surtout il n'aurait pas la prétention de les initier d'ailleurs.

La présence du Club d'Epargne et de Crédit à Léré est sans doute responsable de la diversification des activités économiques en de l'insertion sociale des jeunes diplômés en quête d'emploi. Un jeune ingénieur en informatique a bénéficié d'un prêt qui a facilité l'ouverture d'un atelier de maintenance. Compte tenu des difficultés évidentes d'intégrations professionnelles des jeunes, de son point de vue, le microcrédit apparaît clairement comme une option dans la recherche de l'emploi. En guise de témoignage, il affirme :

De son point de vue, il apprécie beaucoup le microcrédit. C'est ce qui a permis qu'il exerce une activité aujourd'hui. À l'image de son expérience, le microcrédit aide beaucoup les jeunes diplômés sans emploi, surtout ceux qui manifestent le besoin d'entreprendre (enquête de terrain 2018 Léré).

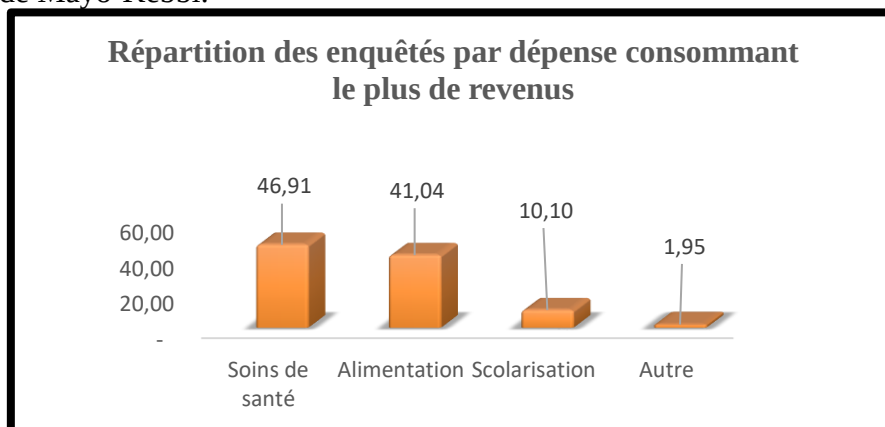
Durant les échanges avec ce jeune entrepreneur, il pousse dans le sens de l'auto-emploi parce qu'il pense que les retombés servent beaucoup plus son milieu d'origine. Par exemple, en implantant son atelier de maintenance informatique dans sa ville d'origine, il entend

inciter la population et surtout les jeunes à épouser les Technologies de l'information et de la communication afin de pouvoir suivre le rythme des changements qui s'opèrent de nos jours. En plus, pour lui la décision d'exercer une activité dans son milieu, c'est une façon d'aider sa ville. Cette logique s'identifie à celle de Yunus (1997) qui encourageait l'auto-emploi pour maximiser et contenir les avantages dans l'environnement immédiat. Ainsi, dans le cas de figure du jeune ingénieur en informatique, la localité bénéficie non seulement d'une expertise en informatique au niveau mais elle dispose également d'un moyen pour convaincre les autres jeunes à prioriser le développement local. C'est la somme de ces diverses initiatives qui va entraîner le développement souhaité.

Eu égard de cela, les microcrédits ont des issues avantageuses pour les bénéficiaires et un impact sur l'économie locale.

4.5. Bénéfices sociaux de des microcrédits dans la province de Mayo-Kebbi

Le graphique 7 illustre les dépenses de diverses prises en charge sociales par le biais des bénéfices tirés des microcrédits dans la province de Mayo-Kebbi.



Source : Auteurs, enquête de terrain réalisée août 2018.

Le dividende économique des microcrédits permet aux bénéficiaires d'engager des dépenses en vue de la prise en charge beaucoup plus sanitaire (46,91%) suivie de celle de l'alimentation (41,04%), de la scolarisation (10,10%) et autres (1,95%).

En somme, la population de la province de Mayo-Kebbi, majoritairement rurale, pratique les activités agropastorales. Elles ont la possibilité de diversifier leurs activités grâce au microcrédit, une « aide » essentielle pour l'autopromotion, la gestion de certains problèmes quotidiens dont font face la population de la zone du Mayo-Kebbi Ouest. En effet, les fonds du crédit ont été utilisés pour les soins des membres des familles respectives, la scolarisation. Par ailleurs, les effets bénéfiques du dispositif de microcrédit est la construction des habitats, l'emploi. De plus, le dispositif de microcrédit améliore la capacité de la population à épargner de l'argent d'une part et à acquérir les nouvelles habitudes économiques d'autre part.

Conclusion

Au terme cette étude qui a pour but d'évaluer l'impact du dispositif du microcrédit sur l'économie locale, quelques constats importants se dégagent. Partant de l'analyse des données récoltées sur le terrain de l'étude, il apparaît clairement que le microcrédit joue un rôle clés dans l'économie. Cela s'observe dans la manière où les bénéficiaires investissent les fonds de crédit. Que ce soit dans les activités agricoles, pastorales, commerciales ou encore la gestion des besoins quotidiens des ménages, le dispositif du microcrédit a su répondre aux besoins des ménages. Par contre, les résultats variés selon les milieux et les acteurs. Cela met en relief les arguments avancés par les auteurs pessimistes qui considèrent le microcrédit comme un outil qui exacerbe l'inégalité sociale. Il est indispensable de s'intéresser à l'interaction entre le genre, le microcrédit et le développement socio-économique dans la province de Mayo-Kebbi.

Sources et références bibliographiques

- Arrêté n°293/MF/SE/DG/2002 portant création d'une Cellule Technique chargé des Établissements de Microfinance au Tchad.
- BOURDIEU Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- COMBESSIE Jean Claude, 2007, *La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte.

- GUEMBEDJE Liliane, 2008, *Projet d'Entreprenariat Coopératif, Programme des Nations Unies pour le Développement, N'Djamena, Tchad* », Elias T. Ayuk et Georges Kobou, *Réglementation et supervision des institutions de microfinance en Afrique centrale*, p. xx.
- NDONGO Hervé Pascal, 2010, *Microfinance et développement des pays de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)*, L'Harmattan, Paris.
- SOKO Constant, 2009, *Les modèles de microfinance en Côte d'Ivoire. Origine, organisation et impact*, L'Harmattan, Paris.
- TOURAINÉ Alain, 1965, *Sociologie de l'action*, Paris, Éditions du seuil.
- YITAMBEN Gisèle M., 2004, « La microfinance en Afrique : en lutte contre la pauvreté », *Finance & Bien Commun*, n°20, p. 74-78.
- YUNUS Muhammad, 1997, *Vers un monde sans pauvreté*, Paris, JC Lattès.